



Association du
Lac Mékinac

Procès-verbal de la rencontre du comité exécutif de l'Association des riverains du lac Mékinac Inc., tenue le samedi 29 avril 2012 à 9h30 chez Lucie Bournival, Lac Mékinac.

Étaient présents :

Serge Rouleau, Jacques Dussault, Laimonis Gailis, Claude Paris, Lucie Bournival, Denise Malouin.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Lecture et adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 1^{er} octobre 2011 préparé par Lucie Bournival.

Serge fait la lecture du procès-verbal. L'adoption du procès-verbal est proposée par Jacques Dussault, appuyé par Claude Paris.

Suivis au procès-verbal.

- Après discussion, il a été décidé de ne pas tenir de fête champêtre à l'été 2012. L'an dernier, il y a eu très peu de participation et seulement 4 cotisations ont été recueillies à cette occasion et elles auraient été payées de toute façon. Les membres seront informés avec l'avis de cotisation.
- Serge Rouleau s'informera à savoir s'il y aura une visite du barrage organisée par Hydro-Québec.

3. Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle est fixée au dimanche 10 juin, à 10 h 00, à la salle de l'Age d'Or. Serge fera la réservation de la salle. Nous regarderons les règlements généraux de l'association et s'il y a des modifications à apporter, on fera voter l'acceptation de celles-ci à l'assemblée du 10 juin.

La convocation sera envoyée par Internet par Claude pour ceux qui ont une adresse courriel et les autres seront convoqués par la poste.

Cotisation 2012-2013

Il est proposé par Laimonis et résolu à l'unanimité de fixer la cotisation 2012-2013 à 30\$. Cette proposition sera soumise à l'assemblée générale annuelle du 10 juin.

4. Coopérative de solidarité

Serge nous informe de l'évolution du projet de coopérative.

- Une offre d'achat a été faite.
- Avant de compléter la transaction, il manque des expertises à venir.
- Des évaluations ont demandés à un architecte et un entrepreneur pour estimer le coût des réparations et rénovations. L'estimation est d'environ 200 000 \$.
- Il manque une subvention du ministère de l'environnement dont on attend la confirmation.
- Il faut également négocier un prêt avec la Caisse, ce qui n'est pas complété.
- Il faut aussi une assurance qui inclura une assurance responsabilité pour les administrateurs.
- Dossier à suivre
- Il n'y aura pas d'interruption de service cet été. S'il doit y en avoir une, ce sera à l'automne à une période moins achalandée.

Après consultation des membres du c.a, il est proposé par Jacques Dussault, appuyé par Denise Malouin et résolu à l'unanimité l'acception d'un versement de 1 000 \$ à la coopérative pour l'achat de deux parts de soutien.

L'assemblée est levée à 11 h 15.

Denise Malouin, secrétaire.